

	C.E.T. DE HALLEMBAYE	
	Faune et Flore : risques	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 1er février 2011	
	www.issep.be	

Thème : Description des risques potentiels pour la faune, la flore et les zones Natura 2000 présentes dans les environs du C.E.T. de Hallembaye

FAUNE ET FLORE

Comme décrite dans la fiche *Divers-04 faune et flore*, la région de "la Montagne-Saint-Pierre" présente un intérêt biologique exceptionnel. Certaines spécificités des différents biotopes rencontrés sont apparues suite aux activités anthropiques que la région connaît depuis plusieurs siècles, comme les grottes servant de refuge pour nombre de Chiroptères.

Néanmoins, ces influences ont pris une autre dimension lorsque l'activité extractive a débuté au droit du C.E.T. en 1899. Cette activité, qui a détruit en grande partie le biotope présent, a permis le développement d'un autre biotope (lac) lorsque l'exploitation a pris fin.

L'implantation en 1990 et l'extension du C.E.T. de Hallembaye ont entraîné la diminution puis la disparition de ce biotope aquatique de qualité et de plusieurs espèces (oiseaux, batraciens, insectes, ...) qui s'y étaient installées.

Dans un futur proche, la réhabilitation du C.E.T. prévoit de reconstituer au mieux le site d'un point de vue paysager mais aussi floristique, tendant à reproduire l'aspect topographique initial du site, antérieur à l'activité extractive.

NATURA 2000

La partie sud du C.E.T. est séparée par une carrière des « Hauts de Froidmont ». Ceux-ci constituent la partie sud de la zone Natura 2000 BE33003 dénommée « Montagne Saint-Pierre ». Une autre zone, BE33002, située au nord-ouest, est également proche du C.E.T.

La région de la « Montagne Saint-Pierre » présente un intérêt biologique exceptionnel de par ses nombreux microclimats. Ceux-ci sont la conséquence des variations importantes du relief, du couvert végétal, de l'exposition et des pentes, par la présence de grottes et de cavités, mais aussi par sa situation biogéographique.

Néanmoins, le C.E.T. de Hallembaye présente a priori peu de risques pour les zones Natura 2000, du fait de sa situation dans une ancienne carrière dont le fond présente une bonne étanchéité naturelle complétée, dans sa zone d'extension, d'une étanchéité artificielle.

La zone protégée est quant à elle située sur la crête, là où la craie n'a pas été exploitée. Cette situation rend les interactions entre le C.E.T. et la zone Natura 2000 fort improbable.